

TROPHEE SENIORS DE BORDEAUX 2016

Golf de Bordeaux Lac les 27 et 28 août

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur et **nés le 26/08/1966 ou avant**. Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaires d'**un Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré avant le 19 août, faute de quoi l'inscription sera rejetée**.

Les joueurs devront avoir acquitté le « droit de jeu fédéral » de 35€ (licenciés ffgolf) et être en conformité avec le vade-mecum 2016.

II – FORME DE JEU

Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours

- **Messieurs : 102 joueurs maximum**
1 série : index ≤ 15,4 (catégorie 7 en 2015)
- **Dames : 30 joueuses minimum**
1 série : index ≤ 18,4 (catégorie 8 en 2015)

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué dans le tableau précédent.

Le comité d'organisation dispose de 13 wild-cards (incluses dans les quotas fixés précédemment) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus (index maximum 15,4 Messieurs et 18,4 Dames).

Le déficit d'inscrits dans une catégorie pourra être reporté dans l'autre (champ total maximum 132).

L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions le 19/08/2016. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Programme prévisionnel :

Terrain	Série	Vendredi 26/08	Samedi 27/08	Dimanche 28/08	Marques de départ
La Jalle	Messieurs	<i>Entrainement</i>	102	102	Jaunes
La Jalle	Dames	<i>Entrainement</i>	30	30	Rouges

Classement : Le classement du Trophée Seniors est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'Épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Départs :

Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera par tranches horaires en respectant l'ordre des index à l'intérieur de chaque tranche. Les horaires seront communiqués à partir du jeudi 25 août à 12H00.

Lors du 2^{ème} tour le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

III – ENGAGEMENTS

III-1/ INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le vendredi 19 août à minuit**, à :

A.S. Golf de Bordeaux-Lac
« Grand Prix de Bordeaux »
Avenue de Pernon - 33300 BORDEAUX

Aucun engagement par téléphone, fax ou e-mail ne sera pris en considération.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le **nom, prénom, adresse, n° de licence et index**.

L'entraînement gratuit est prévu le vendredi 26 août sur réservation des départs auprès du golf.

Les engagements devront être accompagnés du montant des droits d'inscription fixés comme suit (chèque à l'ordre de l'A.S. du Golf de Bordeaux-Lac) :

Joueurs extérieurs : **80 €**
Licenciés AS Bordeaux-Lac : ... **40 €**

III-2/ FORFAITS

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le mercredi 24 août à minuit. Tout joueur déclarant forfait après reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV – PRIX

Seront attribués :

Messieurs	3 prix en brut	2 prix brut ≥ 65 ans
Dames	2 prix en brut	1 prix brut ≥ 60 ans

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

V – COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs ou supérieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

Renseignements :
asbordeauxlac@gmail.com

Bulletin d'inscription disponible
sur le site Internet de l'Association Sportive :
www.asgolfbordeauxlac.com